



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sportifs de haut niveau

Question écrite n° 61503

## Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports sur la politique de soutien au sport professionnel et les solidarités avec le sport amateur dans notre pays. Suite à une mission d'évaluation, l'inspection générale de la jeunesse et des sports a rendu un rapport relatif à « la politique de soutien au sport professionnel et des solidarités avec le sport amateur » dans lequel elle préconise de subordonner l'octroi d'aide ou de soutien public à un sportif de haut niveau à une condition de ressources. Il lui demande si le Gouvernement compte suivre cette recommandation.

## Texte de la réponse

Dans son rapport relatif à « la politique de soutien au sport professionnel et des solidarités avec le sport amateur », l'inspection générale de la jeunesse et des sports préconise de subordonner l'octroi d'aide ou de soutien public aux sportifs de haut niveau (SHN) à une condition de ressources. L'accompagnement individuel des sportifs de haut niveau constitue une priorité du ministère chargé des sports. La diversité des dispositifs créés à cet effet implique la réalisation préalable d'un état des lieux partagé sur leur efficience. A l'issue d'une commande d'un rapport à l'inspection générale concernant les aides personnalisées versées aux sportifs de haut niveau, ce travail sera notamment traité dans le cadre de la Commission du sport de haut niveau, formation restreinte du Conseil national du sport. Il sera l'occasion d'optimiser les programmes dédiés aux sportifs de haut niveau et de cibler les aides et soutiens accordés à ceux qui en ont le plus besoin. Si le montant des ressources des sportifs de haut niveau peut constituer un critère intéressant, d'autres doivent toutefois impérativement être pris en compte en lien avec les performances effectivement réalisées par les athlètes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61503

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Femmes, ville, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 juillet 2014](#), page 6112

**Réponse publiée au JO le :** [22 septembre 2015](#), page 7274